

# Accueil de Loisirs de Bassussarry



**NOUVEAUX  
TARIFS**

voilà  
**votre  
QUOTIENT  
FAMILIAL ?**

## Mode de calcul du Quotient Familial (QF)

Revenu imposable divisé par 12, puis divisé par le nombre de parts.

Quotient Familial *	Enfant de Bassussarry	Enfant hors Bassussarry
	JOURNÉE	JOURNÉE
De 0 à 650 €	9 €	11 €
De 651 à 750 €	11 €	13 €
De 751 à 1000 €	13 €	15 €
De 1001 à 1499 €	16 €	18 €
De 1500 à 2499 €	18 €	20 €
2500 € et +	19 €	21 €

La CAF des Pyrénées-Atlantiques accompagne financièrement notre structure (Prestation de Service, CTG, Aides à l'investissement)

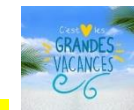
- L'aide aux temps libres (ATL) de la CAF (4€/jour) est déductible de ces tarifs pour les familles bénéficiaires (joindre le document ATL, depuis le 06 janvier 2020 l'ATL concerne les familles dont le quotient familial est < à 750 €).
- Familles nombreuses : ½ tarif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant présent au C.L.S.H.

**Le Centre de Loisirs accueille en priorité les enfants domiciliés à Bassussarry, âgés de 3 à 14 ans.**

# Accueil de Loisirs de Bassussarry



**ÉTÉ 2024**



**Ouverture du centre**

**du lundi 08 juillet au vendredi 23 août 2024.**

**FERMETURE LE JEUDI 15 AOÛT 2024  
ET LE VENDREDI 16 AOÛT 2024**

**Les modalités d'accueil pour le centre de loisirs de Bassussarry pour cet été 2024 sont :**



- \*Accueil uniquement à la journée
- \*Horaires de 7h30 à 18h30
- \*Arrivée entre 7h30 et 9h30 dernier délai
- \*Départ uniquement à partir de 17h



**Des objectifs éducatifs** visant l'enfant dans son développement individuel et dans sa participation sociale.

**Des axes pédagogiques majeurs :** L'espace-temps libre doit être l'occasion d'une vie sociale avec d'autres enfants et adultes. L'important n'est pas tellement l'activité mais surtout la façon dont les enfants la vivent. Le jeu a une fonction d'apprentissage. L'activité ludique sert de préparation à la vie. Elle aide à se construire physiquement, intellectuellement et socialement.

## CHANGEMENTS IMPORTANTS :

- Règlement sur les désinscriptions
- Les tarifs en vigueur à compter du 08/07/2024



**Centre de Loisirs** - Allée de Bielle Nave – 64200 BASSUSSARRY

☎ 05.59.43.38.35



06.16.75.21.91

Site : [www.bassussarry.fr](http://www.bassussarry.fr)

Mail : [alsh@bassussarry.fr](mailto:alsh@bassussarry.fr)





**LES INSCRIPTIONS : Du SAMEDI 01JUN au VENDREDI 28 JUN 2024 à 18h00.**

## CE QU'IL FAUT FAIRE



### Le portail Famille

CRÉER SON PROFIL OU METTRE À JOUR LE DOSSIER SUR LE PORTAIL FAMILLE ET INSCRIRE VOTRE ENFANT LE JOUR DE VOTRE CHOIX.

**Tout dossier incomplet NE SERA PAS VALIDÉ et DONC toute inscription ne sera pas possible.**

**Aucune réservation ne pourra être enregistrée si le portail famille n'est pas créé.**

Liste des pièces à fournir sur le Portail : Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition, et/ou la notification d'Aides aux Temps Libres CAF (si vous en bénéficiez), une attestation d'assurance civile extrascolaire de votre enfant et la photocopie du carnet de santé à la page des vaccinations.

**SI VOUS N'AVEZ PAS CHOISI LE PRÉLÈVEMENT, LA FACTURE correspondant aux inscriptions devra être acquittée au plus tard le dernier jour de présence de l'enfant.**



**IMPORTANT**

Le règlement du centre de loisirs est en cours de modification.

Un point de ce règlement est entré en vigueur le 15/03/2024 :

### **Point concernant les désinscriptions.**

Suite au nombre trop important de désinscriptions, qui engendre des problématiques au niveau de la restauration, de la gestion des personnels et de la gestion administrative, à compter de ces vacances d'avril : le délai pour se désinscrire votre enfant n'est plus de 48 heures, MAIS il correspond à la date limite d'inscription.

**Par conséquent, toute inscription enregistrée au 28 juin 2024 sera définitive.**

Si votre enfant est absent, car malade, vous devez envoyer un certificat médical dans les 48 h à l'adresse mail suivante : [alsh@bassussarry.fr](mailto:alsh@bassussarry.fr)

**En l'absence de ce justificatif dans le délai imparti, la journée sera facturée.**



## CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le C.L.S.H. communal de Bassussarry fonctionne à l'année, et ouvre ses portes les mercredis, les petites et grandes vacances scolaires.



**Le Centre de Loisirs est fermé les samedis, dimanches et jours fériés ainsi que la dernière semaine d'Août et pendant les vacances de Noël.**

✓ Un cahier doit être rempli par les parents pour toute arrivée et départ de l'enfant au centre de loisirs.

**ATTENTION :** Aucun enfant n'est autorisé à ARRIVER tout seul le matin, ni à PARTIR seul directement au portail le soir (même exceptionnellement, même avec un mot des parents).

✓ Une procuration est nécessaire et obligatoire à toute personne autre que les parents venant récupérer les enfants.

- Déroulement d'une journée classique :
  - ❖ De 7h30 à 9h30 et de 17h00 à 18h30 : accueil échelonné et temps libre organisé
  - ❖ De 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00 : activités.
  - ❖ De 12h00 à 14h30 : repas et temps libre organisé.

**Les enfants sont pris en charge par des animateurs et des éducateurs sportifs diplômés.**



**Le programme des activités est mis en place par l'équipe d'animateurs, en référence aux projets éducatif et pédagogique du C.L.S.H. et est affiché à la semaine.**

